

Département de la GIRONDE

Arrondissement d'ARCACHON

**MAIRIE
DE
SAINT MAGNE
33125**

Tél. : 05.56.88.51.09

Fax : 05.56.88.54.03

Email : mairie.saint.magne@wanadoo.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire en mairie le

Mercredi 13 février 2019 à 18h30

ORDRE DU JOUR

- I. Avis motivé – Soutien des actions engagées par la FNCOFOR
- II. Motion sur la résolution du 101^{ème} congrès des maires et des présidents d'intercommunalité
- III. Signature d'une convention relative à la subvention de fonctionnement allouée au SDIS de la Gironde
- IV. Gestion du personnel
- V. Séjour ALSH juillet 2019
- VI. Chantier éducatif
- VII. Projet de révision d'aménagement forestier de la forêt communale – période 2019 – 2033
- VIII. Occupation du parc de la mairie à l'occasion de mariages
- IX. Aménagement douche dans logement locatif
- X. Compte de gestion de dissolution du CCAS – comptabilité M14 – année 2018
- XI. Compte de gestion de dissolution du CCAS – comptabilité M 22 – année 2018
- XII. Questions diverses
 - Rapport de contrôle de l'ARS Demande de soutien à l'entreprise FORD
 - Lettres de Nathalie DELATTRE

Affiché le 05 février 2019